



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Département de la
Meurthe-et-Moselle**

**Arrondissement de
Nancy**

**Commune de
Seichamps**

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 17/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :**27**

Nombre de conseillers en exercice :**27**

Date de convocation :
17 juin 2025

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, FORTINI Roland, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, ROZOT Jocelyne, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle

Absents représentés : MEON Brigitte pouvoir donné à SCHNEIDER Pierre, BERGE Dominique pouvoir donné à CHANUT Henri, CHAKMA-HENRION Véronique pouvoir donné à COULOMBE Pascal, CHARPENTIER Florent pouvoir donné à MARTIN Frédéric, DOERLER Marie pouvoir donné à VERON Armelle, DUBAS Patrick pouvoir donné à KRIER Catherine, GARCIA Juan-Ramon pouvoir donné à GLESS Danielle, VIVIER Macha pouvoir donné à LANUEL-LE MARECHAL Yveline

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur ROYER Clément

Membres présents.....19
 Absents représentés.....8
 Absents.....0
 Votants.....27

Délibération DELIB 24 2025

Tarifs du service d'accueil périscolaire – Rapporteur : Pascale TREIBER

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	8	27	0	0	0

Le service d'accueil périscolaire est accessible à tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de SEICHAMPS et aux enfants extérieurs le mercredi.

La municipalité a confié l'animation à un prestataire spécialisé. L'encadrement du temps d'accueil périscolaire soumis à réglementation est conforme aux dispositions en vigueur.

Part encadrement : 4.72 €/ heure

Goûter : 0.36 €

Coût animation et encadrement / enfant / jour : 9.44 €

La prestation de service versée par la Caisse d'Allocations Familiales sera déduite des tarifs présentés ci-dessous pour les familles allocataires.

Afin de prendre en compte l'évolution des coûts liés aux charges de fonctionnement, il y a lieu de revoir les tarifs et d'appliquer l'évolution de l'inflation entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 soit 2%.

Ces tarifs seront appliqués à partir du 1^{er} septembre 2025.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter ces nouveaux tarifs, selon la grille de quotient familial adoptée par délibération n°06/2009 :

		FAMILLES SEICHANAISES		FAMILLES EXTERIEURES		
		TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes	Ressortissants régime général	Autres régimes
Accueil du matin	lundi-mardi-mercredi	0 à 600 €	1,66	2,25	3,31	3,90
	jeudi-vendredi	601 à 1000 €	2,02	2,61	3,60	4,19
		1001 à 1400 €	2,39	2,98	4,01	4,60
		> à 1400 €	2,74	3,33	4,49	5,08

		FAMILLES SEICHANAISES		FAMILLES EXTERIEURES		
		TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes	Ressortissants régime général	Autres régimes
Accueil du soir	lundi-mardi-jeudi-vendredi	0 à 600 €	3,03	4,21	5,65	6,83
	jeudi-vendredi	601 à 1000 €	3,78	4,96	6,11	7,29
		1001 à 1400 €	4,19	5,37	6,80	7,98
		> à 1400 €	4,75	5,93	7,55	8,73

		TOUTES FAMILLES CONFONDUES		
		TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes
Accueil du soir PAI*		0 à 600 €	2,43	3,61
		601 à 1000 €	2,98	4,16
		1001 à 1400 €	3,57	4,75
		> à 1400 €	3,13	4,31

*PAI: Projet d'Accueil Individualisé

FAMILLES SEICHANAISES

FAMILLES EXTERIEURES

	TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes	Ressortissants régime général	Autres régimes
Accueil du mercredi avec repas 8h30-14h	0 à 600 €	10,88	13,54	18,10	20,76
	601 à 1000 €	12,45	15,11	19,40	22,05
	1001 à 1400 €	14,07	16,73	21,22	23,88
	> à 1400 €	15,62	18,28	23,32	25,98

Accueil du mercredi PAI* 8h30-14h	TRANCHES	Ressortissants régime général	Autres régimes
	0 à 600 €	6,58	9,23
	601 à 1000 €	8,15	10,80
	1001 à 1400 €	9,77	12,42
	> à 1400 €	11,32	13,97

*PAI: Projet d'Accueil Individualisé

	TRANCHES	FAMILLES SEICHANAISES		FAMILLES EXTERIEURES			
		Ressortissants régime général	Autres régimes	Ressortissants régime général	Autres régimes		
		Accueil du mercredi 8h30-17h30 avec repas et goûter	0 à 600 €	13,99	19,30	24,48	29,79
			601 à 1000 €	16,26	21,57	26,38	31,69
			1001 à 1400 €	18,62	23,93	29,04	34,35
> à 1400 €	20,89		26,20	32,09	37,40		

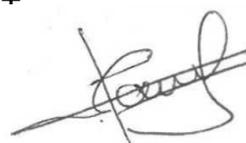
		FAMILLES EXTERIEURES *	
		Ressortissants régime général	Autres régimes
		Accueil du mercredi avec repas et goûter	matin
	journée	41,14	46,45

* familles extérieures, enfants scolarisés à l'extérieur

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 26 juin 2025
Henri CHANUT
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2025.06.25 10:30:04 +0200
Ref:8991813-13529334-1-D
Signature numérique
le Maire